

QUÉBEC

Budget 2006-2007 du MICC

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Lise Thériault, se réjouit du budget de dépenses pour l'année financière 2006-2007.

Le budget de dépenses attribué au portefeuille ministériel – ministère et Conseil des relations interculturelles – pour l'année 2006-2007 a augmenté de 5,7 % par rapport à la dépense probable de 100,1 M\$ de 2005-2006. Cette majoration budgétaire permettra de faire face à l'augmentation de clientèle en francisation découlant de la hausse planifiée des admissions en immigration et de réaliser des activités et des projets visant à faciliter la reconnaissance des compétences et des diplômes acquis à l'étranger.

« Je suis très heureuse de constater aujourd'hui la reconnaissance accordée par notre gouvernement au dossier de l'immigration et des relations interculturelles par cette hausse consentie à notre budget », a déclaré la ministre Lise Thériault.

L'accueil et l'insertion durable en emploi

Tout en poursuivant les actions annoncées dans le Plan d'action Des valeurs partagées, des intérêts communs visant à accélérer et à personnaliser la démarche

d'intégration des nouveaux arrivants, le ministère injectera un budget additionnel de 4 M\$ pour soutenir les projets et activités visant à faciliter la reconnaissance des formations et compétences acquises à l'étranger, de même que l'accès aux ordres professionnels.

Cette priorité s'inscrit dans la foulée des recommandations de l'Équipe de travail mandatée par le gouvernement pour proposer des solutions en ce sens. « Ces modifications, qui découlent des recommandations de l'Équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger, faciliteront, j'en suis convaincue, l'intégration professionnelle des personnes immigrantes formées à l'étranger et contribueront également à la prospérité du Québec », souligne la ministre Lise Thériault.

L'apprentissage du français

Le budget consacré à la francisation sera bonifié de 2,2 M\$ pour un total de 45,8 M\$ ce qui permettra de faire face à la hausse attendue de clientèle et de main-

tenir le cap sur l'objectif prioritaire d'accélérer l'apprentissage du français des personnes immigrantes, notamment par l'ouverture de nouvelles classes.

Le ministère pourra également consolider les mesures visant à adapter l'enseignement du français aux caractéristiques, aux besoins et aux conditions de vie et de travail des immigrants, de

même que les mesures visant à favoriser l'apprentissage du français à l'étranger durant la période d'attente des candidats ayant été sélectionnés par le Québec.

Communiqué du MICC

Maria Houem (Avocate/Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)

(Membre du barreau du Canada et du Québec)

(Membre de l'association Québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration-AQAADI)

Doctorat en droit

- . Droit de l'immigration
- . Droit de la famille
- . Droit criminel et pénal
- . Droit des affaires et administratif

5950 Côte des Neiges, suite 300,
Montréal (Québec) H3S 1Z6
(Métro Côte des Neiges)

justice@houemavocate.com
http://www.houemavocate.com

Tél.: (514) 731-5858
Fax: (514) 731-8554



Cessez de payer votre loyer et devenez propriétaire. Cessez de gaspiller des milliers de dollars en loyer.

Si vous êtes comme la majorité des locataires, vous vivez dans une maison ou un appartement qui ne vous apportera jamais la sensation d'être "chez-vous". Comment pourrait-il en être autrement quand il vous faut demander la permission pour peindre ou planter un clou?

On entend souvent le même refrain: "Ah! nous n'avons pas assez d'argent pour acheter une maison!" ou encore "Nous allons devoir économiser encore plusieurs années!". **La plus grande économie que vous puissiez faire, c'est le loyer!**

Si vous payez un loyer de 500 \$ par mois, cela représente 6 000 \$ par année qui s'envolent en fumée. Sur une période de 5 ans, vous aurez gaspillé la somme de 30 000 \$! **C'est énorme!!!**

Vous vous sentez pris au piège de la location et incapable d'acheter votre propre maison. De plus, le loyer n'a aucune raison de diminuer avec le temps. **C'est un paiement à vie.**

Il existe plusieurs façons peu connues qui peuvent vous aider à faire le grand saut et changer votre statut de locataire pour celui de propriétaire: **Vous n'avez plus aucune raison de rester locataire.**

Pour plus d'informations
communiquiez avec :

Sami Oueslati

Évaluation gratuite
514-374 4000



Agent Immobilier Affilié

RE/MAX

RE/MAX ALLIANCE INC.

Courtier immobilier agréé

Travaillant indépendamment et autonomement

3299 rue Beaubien Est, Montréal